

of the New Freedom in one of the most shocking cases of dereliction of responsibility in the history of Canadian higher education. What purported to be freedom for students actually turned out to be freedom for faculty, a freedom that is now well-entrenched in our institutions of higher learning. It is, we suspect, a component of that flexible privilege now travelling under the misnomer "academic freedom"—the freedom to be employed as we, the academics, see fit.

What has the New Freedom produced? In the majority of Canadian universities students are not required to take any specific subjects as a condition of attending or graduating. They are given the freedom to wander from subject to subject, from course to course. They may choose wisely or they may not. In some universities students are not required to take any courses outside their chosen area of specialization at all. Take the state of science education as an example. At the University of Ottawa, one of the few Canadian universities to offer anything like a core program for general B.A. students, no science course of any kind is required. At the University of Toronto, a similar situation exists. At the University of New Brunswick, first year students are told to choose their courses from at least three of four subject areas and need not choose from all four. If a student there does not freely choose a science course, he or she may never study the subject at all; there is no science requirement there at the second or upper year levels. What this means, quite simply, is that there are several major Canadian universities from which students can graduate without having been introduced to a basic science course or to the scientific method. And yet, as Dr. David Suzuki continues to point out, we face, as a society, many crucial decisions about science and scientific research. Do we dare make those decisions on instinct alone?

It is essential that Canadian universities return to the liberal arts core curriculum, not only for its intrinsic educational value, but also for what the transformation process will do to higher education. We point to two examples—admission requirements and internal funding: There are virtually no admission requirements at most Canadian universities today other than graduation from high school. There was a time when university entrance requirements were higher, sometimes considerably higher, than a high school leaving grade, when universities required students to sit for special entrance examinations, and when evidence of superior merit was sought in the form of letters of reference from high school principals or teachers. Today there is virtually nothing except where shrinking funds have forced some institutions to set quotas for places in the classroom and they have done so on the basis of merit. That, however, is *ad hocery* and nothing more. How is this connected to curricula reform? In this way: Unqualified students are less likely to succeed in attempting a tough liberal arts

guise sans être obligés de se préoccuper de l'orientation de leurs étudiants. Et c'est ainsi que les éducateurs se sont pliés aux exigences des nouvelles théories de «liberté». Jamais, dans toute l'histoire de la formation supérieure au Canada, on avait été témoin d'un aussi bouleversant refus de s'acquitter de ses responsabilités! On a oublié l'objectif du mouvement initial, qui réclamait plus de liberté pour les étudiants; ce sont plutôt les professeurs d'université qui se sont libérés, et cette liberté d'action est maintenant bien enchâssée dans nos institutions de haut savoir. Elle ferait partie, semble-t-il, de ce privilège souple qu'on charrie maintenant sous le nom de «liberté académique», liberté dont nous, les professeurs d'université, nous réclamons comme bon nous en chante.

Qu'en est-il résulté de cette nouvelle théorie de la liberté? Dans la plupart des universités canadiennes, les étudiants ne sont plus tenus de remplir certaines conditions pour s'inscrire à un cours ou pour obtenir un diplôme. On leur laisse le choix de passer d'une matière à l'autre, d'un cours à l'autre. Parfois, ils le font judicieusement, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans certaines universités, les étudiants ne sont pas tenus de s'inscrire à aucun cours optionnel en plus de leur champ de spécialité. Voyons ce qui se passe en pédagogie, par exemple. A l'Université d'Ottawa, une des rares universités à offrir un tronc commun de cours dans le cadre du programme de baccalauréat ès arts au Canada, aucune matière scientifique n'est obligatoire. Même chose à l'Université de Toronto. A l'Université du Nouveau-Brunswick, on conseille aux étudiants de première année de choisir leurs cours parmi au moins trois ou quatre thèmes principaux, mais on ne les oblige pas à les prendre tous les quatre. Un étudiant de cette université qui ne s'inscrit pas lui-même à un cours de sciences n'étudiera peut-être jamais cette matière, car aucune matière scientifique n'est exigée en deuxième ou en dernière année. Autrement dit, cela signifie tout simplement que des étudiants peuvent obtenir un diplôme de plusieurs des grandes universités canadiennes sans avoir été initiés à une matière scientifique de base ou à la méthode scientifique. Et pourtant, comme le Dr Suzuki nous le signale par ailleurs, il nous faudra, en tant que société, faire bien choix cruciaux concernant la science et la recherche scientifique. Oserons-nous prendre des décisions sur la seule foi de notre instinct?

Il est essentiel que les universités canadiennes offrent à nouveau à leurs étudiants un tronc commun de cours dans les arts libéraux, non seulement à cause de leur valeur éducative intrinsèque, mais également pour l'amélioration de l'enseignement supérieur qui en découlera. Nous aimerions maintenant insister ici sur deux exemples: les conditions d'admission et l'auto-financement. Il n'y a virtuellement plus de conditions d'admission dans la plupart des universités canadiennes de nos jours, si ce n'est celle d'avoir obtenu un diplôme d'une école secondaire. Il fut un temps où les exigences d'admission à l'université étaient plus grandes, et parfois même beaucoup plus contraignantes. Il ne suffisait pas de détenir un diplôme d'une école secondaire; les universités exigeaient que les étudiants subissent des examens spéciaux d'admission et qu'ils leur présentent des lettres de référence du principal de leur école ou de leurs enseignants pour leur démontrer qu'ils avaient fait preuve d'une application exceptionnelle. De nos jours, il n'y a pratiquement plus d'exigences. Il a fallu que cer-